

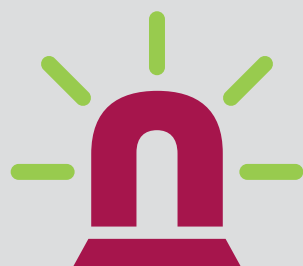
# FLEURY

mas

[www.fleurylesaubrais.fr](http://www.fleurylesaubrais.fr)

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020

#113



## PLAN URGENCE POUR FLEURY

P. 5

## PLAN D'URGENCE



# MILLION €

AU SERVICE DES FLEURYSSOIS

# 1 AN

 POUR DYNAMISER  
NOTRE VILLE

# Retour en images



1.



2.



3.



4.

1.

**16 AOÛT**

Carole Canette, maire de Fleury-les-Aubrais et Bruno Lacroix, premier adjoint, ont conviés les Fleuryssois à la commémoration, place de la République, de la libération de la ville de l'occupation nazie le 16 août 1944. La cérémonie en présence des élus, d'anciens combattants et d'associations de la ville a débuté par la lecture de la croix de guerre suivie du dépôt de gerbes. Un temps d'échange convivial et républicain en salle du conseil a clôturé la cérémonie.

2.

**1<sup>er</sup> SEPTEMBRE**

C'est dans un contexte particulier, celui de l'épidémie de la Covid-19 que les enfants ont fait leur rentrée scolaire le mardi 1<sup>er</sup> septembre. Ce sont 2300 élèves fleuryssois qui ont repris le chemin des écoles maternelles et élémentaires après 6 mois largement perturbés par la crise sanitaire. Toutes les précautions requises ont été mises en œuvre dans les écoles par les services de la mairie. Pour cette rentrée pas comme les autres, les élus étaient présents devant chaque groupe scolaire pour échanger avec les parents et les équipes.

3

**28 SEPTEMBRE**

Le conseil municipal de la rentrée s'est tenu le lundi 28 septembre au parc des sports Jacques-Duclos dans la salle Albert-Auger. Pour permettre aux Fleuryssois de suivre le conseil, la nouvelle équipe municipale a souhaité mettre en place dès l'installation de la nouvelle assemblée une diffusion en direct. Les personnes n'ayant pu visionner la séance pourront également regarder le replay disponible sur le site internet de la ville (rubrique Mairie – Conseil municipal – Vidéos).

4.

**3 OCTOBRE**

La bibliothèque Les Jacobins a proposé aux Fleuryssois le samedi 3 octobre en fin d'après-midi un atelier numérique sur le thème : le très haut débit avec ou sans fibre. Frédéric Daubignard, intervenant spécialisé indépendant des fournisseurs d'accès et opérateurs, a présenté aux participants les alternatives à la fibre optique. Madame la Maire était également présente pour répondre aux questions des habitants au sujet des difficultés d'installation de la fibre dans certains quartiers de la ville.

**Carole Canette**  
Maire de Fleury-les-Aubrais



# édito

## UNE FIN D'ANNÉE SOLIDAIRE

**N**ous sommes désormais au cœur de l'automne et depuis maintenant huit mois nous vivons avec un virus qui frappe notre société. Il est évident que cette situation va, hélas, durer encore un moment. Face au développement de l'épidémie et à l'évolution des règles sanitaires, les services publics doivent s'adapter. À Fleury-les-Aubrais, c'est pour vous servir au mieux que les services de notre ville font évoluer leur fonctionnement. Ces derniers sont pleinement mobilisés et je les en remercie.

Dans ce contexte particulier, le devoir et la responsabilité de notre équipe est aussi de mettre en œuvre les propositions pour lesquelles vous, Fleuryssaises et Fleuryssais nous avez élus.

Ainsi, dès l'été nous avons commencé à déployer notre Plan d'urgence, et vous découvrirez dans les pages qui suivent les premières mesures mises en œuvre.

D'autres arriveront prochainement : la création de micro-forêt et le plan de lutte contre les dépôts sauvages d'ordures. D'autres encore pourront directement être proposées par vous dans le cadre d'un budget participatif. Je vous invite donc à parcourir ce magazine mais aussi à suivre avec attention l'actualité municipale des semaines à venir.

Enfin, à quelques semaines des fêtes de fin d'année, j'ai une pensée particulière pour nos aînés, pour les personnes les plus précaires, pour celles et ceux qui sont isolés. L'épidémie et ses conséquences mettent à l'épreuve nos solidarités. Et elles ont besoin d'être soutenues à l'échelle communale. C'est bien évidemment en ce sens, celui de l'attention portée à tous, que notre équipe, épaulée par les services de la ville, travaille.

### À noter



**COVID-19**  
Coronavirus

Les événements annoncés dans ce Fleury maq (bouclage au 16 octobre 2020) sont susceptibles d'être modifiés ou annulés en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Ce numéro est édité par la ville de Fleury-les-Aubrais à 12 000 exemplaires  
• Place de la République - 45400 Fleury-les-Aubrais - Tél. 02 38 71 93 93 -  
Mél: communication@ville-fleurylesaubrais.fr • Directrice de la publication :  
Carole Canette, Maire - Grégoire Chapuis, Adjoint à la communication •  
Directeur de la rédaction : Patrick Lage - Rédactrices : Alexandra Hoffmann  
- Laura Magnier • Mise en page : www.enola-creation.fr • Photographe :  
Arnaud Lasnier • Impression : Prevost Offset • Novembre 2020 •  
Dépôt légal parution



*Le portage des repas maintient son menu unique pour garantir le service et le protocole sanitaire.*

# Covid-19 : assurer la continuité du service public

**L'épidémie de Covid-19 qui sévit actuellement en France nous oblige à vivre dans un contexte sanitaire incertain. Pour maintenir le service public rendu aux Fleuryssois, la ville adapte son organisation.**

**L**a rentrée 2020 est marquée par une circulation active du virus. Pour ces raisons de santé publique, la ville a annulé plusieurs manifestations comme le Forum des associations, le Nounou dating et la course La Fleuryssoise.

## Une cellule de veille

Pour s'adapter aux constantes évolutions, Madame la Maire a mis en place une cellule de veille Covid-19 qui rassemble les directeurs des services de la ville. Face à ce virus, tous les champs du quotidien sont concernés. Les protocoles sanitaires sont mis en place et appliqués dans chaque établissement municipal (hôtel de ville, bibliothèques, structures sportives, etc.).

## La jeunesse

Face à un éventuel rebond de l'épidémie, deux priorités ont été définies pour les enfants : assurer la continuité pédagogique et une restauration chaude. Tout a été mis en œuvre pour que la rentrée scolaire des 2 300 élèves et leurs familles se passe au mieux. Le

protocole défini par l'Éducation nationale est appliqué : nettoyage/désinfection, aération des locaux. La restauration et les accueils périscolaires ont repris leurs activités dans un cadre sanitaire renforcé. Le choix a été fait par la ville de limiter le brassage des groupes, d'appliquer la distanciation physique et de rendre le port du masque obligatoire pour tout le personnel.

## La culture

La saison culturelle de La Passerelle a repris avec une jauge d'accueil des spectateurs réduite dans le respect des règles de distanciation. La consultation sur place des ouvrages de la bibliothèque et de la bédéthèque n'est plus possible. Concernant les salles municipales, les réservations (pour les associations et les particuliers) déjà enregistrées sont honorées tout en veillant au respect des précautions sanitaires et des capacités d'accueil limitées. Pour les futures demandes, une pré-réservation sera possible et adaptée en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

## Le sport

Des protocoles sanitaires ont été mis en place en lien avec la direction des sports, les fédérations et les associations sportives utilisatrices des équipements sportifs municipaux.

## L'action sociale

Le Centre communal d'action sociale a un rôle important, au côté de ses partenaires, pour accompagner les Fleuryssois impactés par la crise sanitaire. Son conseil d'administration s'est nouvellement installé pour piloter les actions (cf. p.8 de ce Fleury mag). Le service de portage des repas poursuit son action auprès des Fleuryssois ayant des difficultés à s'approvisionner et à préparer leurs repas. Un menu unique est proposé et maintenu pour garantir le service et le protocole sanitaire. La résidence autonomie Ambroise Croizat continue de faire l'objet d'une vigilance accrue.

Toutes les mesures sont aussi prises pour protéger la santé des agents. Une administration en mouvement, tournée vers les habitants, va permettre de passer au mieux ce cap difficile.



# Plan d'urgence

## un million d'euros au service des habitants

**Mesure phare du programme de la nouvelle équipe municipale, le plan d'urgence pour Fleury-les-Aubrais commence à se déployer sur la ville. Un million d'euros sont prévus sur une année pour améliorer la vie des habitants. Tous les grands domaines du quotidien sont concernés par ce plan : santé, sécurité, qualité du service public, écologie, démocratie.**

« Le plan d'urgence est parti ! C'est une réponse forte et cohérente à des problèmes du quotidien restés sans réponse depuis trop longtemps. Un million d'euros sont mobilisés pour résoudre ces problèmes auxquels nous devons répondre rapidement », explique Carole Canette, maire de Fleury-les-Aubrais. L'urgence repose sur des constats bien visibles : la ville est polluée par des dépôts sauvages, en soirée les incivilités sont nombreuses, trop d'habitants ne trouvent pas de médecin, des bâtiments communaux sont dégradés et les locaux manquent, la qualité du service au public doit être améliorée. « Et de nouvelles urgences apparaissent au quotidien ».

### Un outil de réponse aux crises

« Les réponses peuvent être simples et rapides. D'autres sont plus complexes à mettre en œuvre ». La crise sanitaire et ses rebonds économiques et sociaux ont rendu le plan d'urgence plus que jamais nécessaire et pertinent. Dès cet été des mesures nouvelles ont été prises pour ouvrir la salle de La Passerelle en période de canicule. Une cellule de veille

Covid-19, présidée par Carole Canette, a été mise en place pour répondre aux évolutions de la crise sanitaire. Pour améliorer la qualité du service public proposée aux habitants, la piscine des Jacobins ouvre depuis début septembre le samedi après-midi de 14 h à 18 h ; elle sera aussi gratuite durant les périodes de fortes chaleurs.

D'autres mesures du plan sont en cours de préparation. La plantation d'une première micro-forêt verdira la ville. Le recrutement de médecins salariés va être lancé. En attendant la construction d'un nouvel espace, la salle François-Villon sera rafraîchie et des structures temporaires seront installées pour compenser le manque de salles communales.

### Sécurité et citoyenneté

Plusieurs mesures vont être mises en œuvre pour lutter contre les incivilités qui dégradent notre quotidien, notamment la création d'une troisième brigade de police municipale (cf. p. 6 de ce Fleury mag) et le lancement d'une campagne de lutte contre les dépôts sauvages de

déchets qui polluent la ville et bloquent même parfois l'accès aux containers enterrés.

« Les habitants doivent retrouver la fierté de leur ville »

### La vie publique locale

Début juillet, une retransmission en direct du conseil d'installation de la nouvelle équipe municipale était proposée. Une première dans la vie publique locale fleuryssoise.

Depuis, tous les conseils municipaux sont diffusés en direct et disponibles en ligne sur le site internet de la ville dans les jours suivants. Un dispositif d'autant plus important avec les contraintes sanitaires actuelles.

Enfin Carole Canette annonce : « Nous devons réinventer la démocratie locale. Sur le million d'euros financé sans augmentation d'impôts, 100 000 euros seront à la disposition des habitants pour imaginer et mettre en œuvre leurs projets. Nous lancerons bientôt ce premier budget participatif ».

# actualités

## Police municipale : mise en place d'une nouvelle brigade

**A partir de ce mois de novembre, une troisième brigade vient renforcer l'action de la police municipale. Mise en place par la nouvelle municipalité, elle a pour objectif d'étendre la présence sur le terrain de la police municipale en soirée.**

**D**ans son programme, Carole Canette et son équipe s'étaient engagées à faire de Fleury une ville plus sûre, afin de répondre aux habitants qui alertent régulièrement sur des troubles de la tranquillité sur la voie publique. Une partie de ces nuisances (incivilités, altercations, tapages nocturnes, dégradations, violences « légères », rodéos, etc.) qui ont particulièrement lieu en début et en fin de soirée, relève de la

police municipale, qui doit donc avoir les moyens d'agir.

Pour répondre à ce besoin, sans déborder sur les missions de la police nationale, et après un travail avec la Direction de la Sécurité et de la Tranquillité publiques, la nouvelle équipe municipale a décidé de la création d'une troisième brigade de police municipale active à partir de ce mois de novembre.

### Une présence accrue auprès des écoles

Cette unité sera active à partir du milieu d'après-midi, en même temps qu'une première brigade. Ce doublement d'effectif permet de renforcer la présence de la police municipale auprès des établissements scolaires (sécurité aux abords des établissements, prévention des classes, etc.).

Les horaires de cette brigade (de 15 h 30 à 1 h 15 du matin) permettent aussi à la police municipale d'assurer une présence en soirée.

Le lancement de cette unité implique la création de 3 postes, portant à 21 le nombre d'agents au sein de la police municipale de Fleury-les-Aubrais.

Par la création de cette troisième brigade, l'équipe municipale entend renforcer la sécurité et la tranquillité des Fleuryssoises et Fleuryssois, et favoriser encore la proximité entre la police municipale et les habitants.



## La piscine des Jacobins ouverte le samedi après-midi

**Depuis le samedi 5 septembre, la piscine des Jacobins est ouverte au public de 14 h à 18 h. Une promesse de campagne, de l'équipe municipale dans le cadre de son plan d'urgence, tenue !**

**D**ans son plan d'urgence pour Fleury-les-Aubrais, Madame la Maire a promis une ouverture de la piscine des Jacobins le samedi. Une première promesse tenue puisque depuis le samedi 5 septembre 2020, les Fleuryssois peuvent profiter de la piscine tous les samedis de 14 h à 18 h.

### Les Fleuryssois questionnés

Au mois d'octobre, un questionnaire (en ligne et en version papier) a été mis à disposition des Fleuryssois pour

connaître leurs usages et fréquentations de la piscine des Jacobins. L'objectif est de connaître leurs attentes en matière d'horaires ou d'activités proposées pour réfléchir à l'adaptation du service.

### La gratuité en cas de fortes chaleurs

Suite à une délibération du conseil municipal du 28 septembre 2020, l'accès à la piscine sera gratuit en cas de canicule ou de fortes chaleurs (niveau 3 de la préfecture).



### La piscine en accès libre

La piscine est de nouveau en accès libre aux horaires d'ouverture. La fréquentation maximale de l'équipement est fixée à 140 personnes. Un protocole sanitaire est mis en place : sens unique de circulation, désinfection des mains et port du masque obligatoire.

**Renseignements auprès de la piscine des Jacobins au 02 38 73 52 32**

# Le monument ossuaire de la Sablière : Un hommage aux combattants de 1870

Napoléon III déclare la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870. Après la capitulation de Sedan le 4 septembre, la République est proclamée. La guerre continue. Paris est encerclé par les Allemands et les troupes allemandes descendent vers Orléans et l'armée de la Loire. Le 11 octobre, 6 000 Français tiennent tête à plus de 40 000 Allemands. Un an après, à Fleury-aux-Choux\*, le monument de la Sablière est inauguré. 150 ans après, une cérémonie a marqué le début des commémorations de la guerre de 1870.

Le 11 octobre 1871, des milliers de personnes sont massés à Fleury-aux-Choux entre la voie ferrée et le Faubourg Bannier. Une foule compacte au milieu de la verdure, installée dans les champs, les vignes, les routes et les chemins. Une foule en deuil. Ils sont venus d'Orléans, de Saran, du bourg de Fleury et des communes alentours pour le 1<sup>er</sup> anniversaire des combats de 1870 et l'inauguration du monument érigé en hommage aux combattants. Tous les regards convergent vers la pyramide qui surplombe l'ossuaire de la Sablière où sont enterrés des militaires français et allemands tués dans les combats.

## Le deuil

La ferveur populaire est intense. Et puis retentissent des roulements de tambours, un immense cortège, clergé en tête, arrive de Fleury-aux-Choux où une messe vient d'être célébrée. Les gendarmes à cheval se rangent autour du monument rejoints par des chasseurs à pied, la garde nationale, le bataillon des sapeurs pompiers d'Orléans et une compagnie des sapeurs pompiers des communes environnantes. Le cortège qui comprend aussi préfet, militaires, magistrats, les maires et les conseillers municipaux de Fleury, d'Orléans, de Saran et des autres communes se masse autour du monument. La musique des sapeurs-

pompiers d'Orléans retentit. *« L'année dernière, le 11 octobre à 14 heures, dans ces vastes plaines qui s'étendent de la route du Mans au chemin de fer de Paris, une ligne d'attaque circulaire de 45 000 Bavares et Prussiens défendue par 160 bouches à feu, serrait de toutes parts moins de 6 000 Français soutenus par six pièces de 4. Ils vont se dévouer pour protéger la retraite de l'armée de la Loire »*, raconte l'Abbé Clesse.

## Les combats

Les combats furent âpres aux environs d'Orléans pour tenter de stopper l'avancée allemande. Le général de la Motte Rouge organise la défense de la ville et le gros des troupes bat en retraite. Une arrière-garde reste pour défendre la ville. Le 11 octobre, le 1<sup>er</sup> corps bavarois arrive sans encombre devant les Aydes. Mobiles (gardes nationaux) de la Nièvre, zouaves pontificaux\*\*, légionnaires et fantassins défendent les abords de la ville. Un assaut final amènera les Bavarois place du Martroi. La bataille d'Orléans est perdue. 150 ans après, Fleury se souvient.

*\*Fleury-aux-Choux devient Fleury-les-Aubrais en 1907.*

*\*\*Les zouaves pontificaux étaient des volontaires qui défendaient les états du Pape à Rome. L'unité est dissoute en septembre 1870. Devenus « volontaires de l'Ouest », ils se mettent au service du gouvernement de la Défense nationale.*

## Création d'un groupe d'histoire et des mémoires fleurysoises

L'histoire de Fleury-les-Aubrais est d'une grande richesse. Pour mieux la faire connaître, un groupe d'histoire locale ouvert à toutes et tous va être créé. Pour l'enrichir, un fond d'archives locales va être développé. Pour le constituer un appel est lancé aux prêts d'archives, de documents, de cartes postales. Ils seront numérisés et rendus. Le don de ces pièces est aussi possible. Ce fonds sera géré par la bibliothèque municipale.

Pour rejoindre ce groupe d'histoire et des mémoires, merci de prendre contact avec Bernard Martin, adjoint à la culture, au patrimoine historique et à la mémoire en écrivant à la mairie ou au mail suivant : [groupe.histoire@ville-fleurylesaubrais.fr](mailto:groupe.histoire@ville-fleurylesaubrais.fr)



À l'occasion de ce 150<sup>e</sup> anniversaire, une cérémonie commémorative a été organisée le 11 octobre 2020, au monument de la Sablière (rue du Onze-October à Fleury-les-Aubrais) et au monument des Aydes (rue du Faubourg-Bannier à Saran). Un lutrin commémoratif va être installé. Jusqu'en décembre une série d'hommages est prévue dans le département avec des expositions et des conférences.



# Un nouveau conseil d'administration pour le CCAS

Le 24 août 2020, un nouveau conseil d'administration du CCAS de Fleury-les-Aubrais s'est installé avec un premier objectif affiché : le CCAS doit aller à la rencontre des Fleuryssois.

Le CCAS met en œuvre la politique sociale de la commune. C'est un établissement public administratif autonome. Il est lié à la ville par sa compétence communale mais n'est pas un service de la ville. A la suite des élections municipales, Carole Canette, maire de Fleury-les-Aubrais, est devenue de droit la présidente du CCAS.

La séance d'installation du conseil d'administration a permis de définir le fonctionnement du CCAS et d'afficher les premières intentions en lien avec les nouvelles orientations politiques.

## Un conseil d'administration aux profils multiples

Le conseil d'administration du CCAS de Fleury-les-Aubrais compte 15 membres (dont sa présidente). Il est constitué paritairement de sept élus désignés par le conseil municipal du 27 juillet 2020 et de sept personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par arrêté par Carole Canette, maire de Fleury-les-Aubrais, suite à un appel à candidature cet été. Parmi ces dernières, on compte un représentant des associations familiales (UDAF), deux représentants des associations de personnes handicapées (APAJ et PAJL), un représentant des associations de retraités et de personnes âgées (UNRPA Ensemble et solidaires), deux représentants des associations

caritatives (Secours catholique et Croix Rouge) et la présidente du conseil de vie sociale de la Résidence autonomie Ambroise-Croizat.

## Aller vers les Fleuryssois

En combinant de multiples profils, le conseil d'administration offre une cohérence d'intervention plus forte. Il permet le maillage des besoins avec les associations, d'assurer la coordination des différents partenaires (ex : organisation de permanences) pour assurer une réponse aux besoins.

A chaque installation d'un nouveau conseil d'administration, une analyse des besoins sociaux doit être obligatoirement menée pour calibrer les actions aux attentes et besoins sur la commune.

Le conseil d'administration du CCAS a toutefois déjà un objectif en tête : aller au devant des Fleuryssois. « *Beaucoup de Fleuryssois n'ont pas recours à leurs droits par manque d'information, par peur de pousser la porte du CCAS. Il n'y a pas le réflexe de venir dès les premières difficultés. Notre objectif est de se positionner en prévention. Le CCAS est un lieu d'écoute, d'accompagnement et d'orientation en fonction des besoins. Nous allons travailler à ce que le CCAS soit identifié comme un organe de proximité, ouvert à tous. Nous réfléchissons, par exemple, à ouvrir des permanences délocalisées dans les quartiers* » explique Guylène Borgne, adjointe déléguée aux solidarités et au lien intergénérationnel.

## Les animations seniors maintenues

Dans le contexte sanitaire actuel, pour poursuivre les activités proposées à la résidence autonomie pour personnes âgées Ambroise-Croizat, l'établissement met en place deux sessions pour chaque atelier afin de limiter les brassages de public entre les résidents et les seniors extérieurs.

Renseignements auprès du pôle animations seniors  
au 02 38 60 09 17





# Noël solidaire

## à Fleury-les-Aubrais

Pour ce nouveau format, convivialité et solidarité sont au menu des fêtes de fin d'année à Fleury-les-Aubrais. Spectacle pour les tout-petits, marché de Noël et alimentaire pour tous les Fleurysois, animations dans les quartiers de la ville pour les jeunes, festivités pour les aînés... En cette fin d'année 2020, marquée par la crise sanitaire, un peu de légèreté et de féerie ne font pas de mal ! Découvrez le programme...

### Voyage dans le temps et esprit de Noël dans les bibliothèques

Les festivités débuteront dès le 24 novembre par l'ouverture de la traditionnelle exposition de la bibliothèque Les Jacobins. Intitulée « Des jouets par milliers », l'exposition imaginée par les bibliothécaires vous fera voyager jusqu'au 23 décembre dans 5 grands univers de notre enfance : les nounours, les Playmobil, les Lego, le Meccano et les poupées. Les scènes de Noël réalisées par des collectionneurs et des associations animeront la bibliothèque et vous immergeront dans la magie de Noël. Émerveillement et voyage dans le temps garantis ! Dans le cadre du label « Noël solidaire à Fleury-les-Aubrais », les bibliothèques apporteront leur contribution au Téléthon, du mardi 1<sup>er</sup> au samedi 5 décembre, en proposant à la vente les livres issus de leurs réserves. Chaque livre sera au prix de 1 € (ou plus si vous le souhaitez). Un spectacle de contes « Une nuit d'hiver » pour les 3 ans et plus se tiendra également à la bibliothèque Les Jacobins le samedi 19 décembre à 16 h 30. Enfin, le Père Noël sera présent sur son traîneau le 12 décembre de 15 h à 18 h pour une photo souvenir offerte (photo réalisée dans le respect des gestes barrières).

### Nouveau format pour le marché de Noël

Quelques nouveautés pour le marché de Noël qui se déroulera cette année sur 3 jours, le jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 décembre et se situera sur la place Abbé Pasty. La place illuminée pour l'occasion accueillera des exposants (artisans,

commerçants et associations), des animations (contes, théâtre de rue...) et sans oublier le Père Noël !

### Animations dans les quartiers et à la piscine

Les Maisons pour tous proposeront tout au long du mois de décembre différentes animations pour petits et grands. Pour connaître le programme, nous vous demandons un peu de patience, il vous sera dévoilé dans les jours à venir. La piscine des Jacobins organisera quant à elle, le samedi 19 décembre de 14 h à 18 h la deuxième édition de l'animation « Noël à la piscine ». Au programme : structure gonflable, parcours flottants et présence du Père Noël.

### Moment familial à la Passerelle pour le dernier spectacle de l'année

Les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion de resserrer les liens familiaux et de partager des moments avec nos proches. Le centre culturel La Passerelle vous proposera pour l'occasion un spectacle à découvrir en famille « Seriously Funny », le vendredi 18 décembre à 20 h 30. Ce spectacle de danse humoristique, retrace la journée-type de l'Homme Moderne, sans parole, dans le langage universel du corps et de la danse.

D'autres manifestations et actions solidaires sont en cours de préparation, elles vous seront communiquées ultérieurement sur le site internet et la page facebook de la ville.

**La tribune libre permet à toutes les tendances politiques dans le conseil municipal de s'exprimer à chaque numéro de Fleury Mag. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.**

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### RÉ-OUVRONS LE DOSSIER DE L'EHPAD

La place des personnes âgées dans la société et donc dans notre ville est une question essentielle. Aujourd'hui, un service incontournable manque à Fleury-les-Aubrais : un EHPAD.

À l'été 2018, nous apprenions avec stupéfaction que celui de Dautemeton, dont la reconstruction était envisagée depuis de nombreuses années, fermait sans qu'aucune solution alternative ne soit prévue. **Encore récemment nous dénonçons alors l'absence de projet.** Les « lits » (seulement des places administratives en réalité) avaient été recueillis en catastrophe par le CCAS, avec notre accord pour éviter qu'ils ne s'envolent ailleurs dans la région. Mais rien de concret n'avait été lancé : pas de terrain, pas de plan, pas de projet.

**Aujourd'hui, notre équipe ré-ouvre donc ce dossier.**

Un travail avec les services et des réunions avec les partenaires (particulièrement le Conseil départemental et l'ARS) sont

organisés. Avant tout travaux et recrutements de personnels il conviendra de :

- Retenir un site : nous le souhaitons proche du centre-ville pour intégrer les personnes âgées à la vie de la cité
- Choisir un mode de portage : nous souhaitons un portage par un établissement public autonome, meilleure solution tant pour la sécurité financière de la ville, le recrutement et la formation, et donc in fine pour la qualité de la prise en charge
- Désigner un architecte et travailler sur les plans
- Travailler aux conditions d'ouverture en lien avec les instances compétentes

Un travail de longue haleine, dont nous regrettons qu'il n'ait été lancé avant. Mais vous pouvez compter sur la détermination de notre équipe pour travailler ce dossier afin de revoir enfin un EHPAD dans notre ville.

## OPPOSITIONS

### GROUPE « FLEURY VERS DEMAIN »

*Anthony Domingues, Isabelle Muller, Rémi Silly, Maxime Viteur, Sandra Diniz Salgado, Elsa Douzon.*

### ARRANGEMENTS POLITIQUES ET CENSURE : LA DÉMOCRATIE MASQUÉE

Vous êtes nombreux à nous faire part de vos vives inquiétudes sur la gestion municipale et les décisions métropolitaines à l'œuvre depuis maintenant 4 mois.

Comment ne pas s'étonner de l'arrêt brutal du projet de téléphérique urbain annoncé par voie de presse. Ce choix, qui ne résulte d'aucune consultation citoyenne, s'apparente à un sabordage du futur quartier Interives, une trahison pour les acteurs qui s'y sont implantés et pour ceux qui souhaitaient le faire. Un volte-face politique justifié par un arrangement de politiciens encore adversaires 6 mois auparavant.

Comment, Madame le Maire peut-elle expliquer en Conseil Municipal, tract à la main, que cet abandon figurait sur son programme et que son élection clôturait le débat ? Aurait-elle oublié que seulement 2014 électeurs se sont portés sur son projet sur près de 21 000 habitants ? Réconcilier les électeurs avec l'idéal républicain, la démocratie, n'est pas pour demain.

Enfin, lors du Conseil Municipal de septembre, tandis que les élus majoritaires refusaient d'expliquer les raisons de l'augmentation de leurs indemnités, vos élus du groupe « Fleury vers Demain » ont tenté d'interroger la majorité plurielle de gauche qui, en coulisses, se déchire déjà sur d'éventuelles candidatures pour les élections locales à venir.

Des réponses évasives, des approximations et une annonce presque murmurée par notre Maire : « le mode de fonctionnement des questions orales devra être réinterrogé ». Une censure de plus après celle instaurée sur la page Facebook de la ville via une charte où désormais il n'est plus possible de critiquer les élus...

Curieuse manière de réveiller Fleury...

Contact : 06 78 41 57 65

### GROUPE ÉCOLOGIE ET CITOYENNETÉ

*Stéphane Kuzbyt, Christine Bour, Éric Blanchet.*

### INTERIVES : FLEURY REGARDE PASSER LES TRAINS

Interives était une chance historique pour notre commune et pour toute la Métropole. Le projet est en danger parce que la nouvelle majorité a décidé qu'il n'y aura pas d'ouverture de la gare à l'ouest. Et pourtant, avec un accès direct à Paris :

- Des entreprises auraient pu venir s'installer. Des ressources nouvelles et des emplois nouveaux auraient bénéficié à tous.
- Les salariés allant quotidiennement à Paris et venant de l'ouest auraient pu se garer à Interives, soulageant le pont de Joie et tout le quartier de la gare.
- Les habitants du quartier gare auraient pu retrouver plus de tranquillité aux heures de pointe et moins de stationnements sauvages.
- Le quartier Bannier aurait pu être redynamisé et repartir sur de nouvelles bases.

En rejetant la possibilité d'un franchissement des voies ferrées, la nouvelle majorité a sacrifié les intérêts de notre commune. Prisonnière de ses accords politiques à la Métropole, elle regarde passer les trains. La Métropole, elle, « se tire une balle dans le pied » en renonçant à ses objectifs : emploi et ressources nouvelles.

Pour Fleury, c'est une occasion perdue de repenser les quartiers gare et Bannier et de financer les autres besoins de toute notre commune.

A la place, qu'aurons-nous ? Un quartier mal conçu risquant de poser de nouveaux problèmes ? C'est notre crainte.

Madame la Maire, un peu d'ambition ! Il faut étudier en urgence la possibilité d'un franchissement des voies ferrées, à commencer par une passerelle.

Contact : groupe.ecolo.citoyen@gmail.com, 06-99-43-77-49.

Courrier : Groupe Écologie et citoyenneté-Stéphane Kuzbyt, Mairie, 7 place de la République 45400 Fleury-les-Aubrais.

## NOVEMBRE

MARDI 3 NOVEMBRE

### Bomb'Heros

Maëlle Ponciet et Pierrick Crozier - Conférence

Ⓧ La Passerelle - 14h30 et 20h30

VENDREDI 6 NOVEMBRE

### Ella - Il était une fois... L'Amour

Cie Rêves en scène - Comédie musicale

Ⓧ La Passerelle - 20h30

SAMEDI 7 NOVEMBRE

### La ludothèque se met au vert autour du développement durable

Les samedis, la ludothèque propose aux familles de découvrir ou de rejouer à des jeux installés dans un espace dédié et sur un thème proposé

Ⓧ Ludothèque - Maison d'Anaïs et Thibault - de 10 h à 18 h

### Devi-Devi

Spectacle de contes du Togo par Allassane Sidibé - tout public à partir de 5 ans

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins - 16h30

### Concert « Bal au bon »

Elèves des écoles de musique de l'UCEM 45 - Cordes et instruments amplifiés / Pop / Rock

Ⓧ Auditorium Boris-Vian - 20 h

VENDREDI 13 NOVEMBRE

### Cendrillon(s) de France et du Vietnam

Spectacle de contes par Isabelle Genlis et HÔ Thuy Trang - tout public à partir de 7 ans

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins - 18 h

SAMEDI 14 NOVEMBRE

### La vie de château, château Roquefort

Dans le cadre des samedis jeux proposé par la ludothèque

Ⓧ Ludothèque - Maison d'Anaïs et Thibault - de 10 h à 18 h

### Danse N'Speak Easy

Cie Wanted Posse - Danses urbaines

Ⓧ La Passerelle - 20h30

VENDREDI 20 NOVEMBRE

### Mariaj en chanson

Cie Blønd and blond and blønd - Humour musical

Ⓧ La Passerelle - 20h30

SAMEDI 21 NOVEMBRE

### A l'abordage, jeu de pirate

Dans le cadre des samedis jeux proposé par la ludothèque

Ⓧ Ludothèque - Maison d'Anaïs et Thibault - de 10 h à 18 h

DU MARDI 24 NOVEMBRE AU

MERCREDI 23 DÉCEMBRE

### Des jouets par milliers

Exposition tout public

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins

VENDREDI 27 NOVEMBRE

### Sherlock Holmes et le mystère de la vallée de Boscombe

Cie Tête en l'Air et Bonaf Company - Théâtre

Ⓧ La Passerelle - 20h30

DU VENDREDI 27 AU LUNDI 30

NOVEMBRE

### Salon gastronomie et vins

Ⓧ Chapit'O

SAMEDI 28 NOVEMBRE

### Apéro jeux, jeu de dés

Dans le cadre des samedis jeux proposé par la ludothèque

Ⓧ Ludothèque - Maison d'Anaïs et Thibault - de 10 h à 18 h

### Incognito

Cie Magic Fabrik - Théâtre corporel, burlesque et clownesque

Ⓧ La Passerelle - 15 h

## DÉCEMBRE

### Animations de rue dans les quartiers en décembre

MARDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

### L'Éveil des Marquises

Bruno Calle et Gérard Jumel - Conférence

Ⓧ La Passerelle - 14h30 et 20h30

DU MARDI 1<sup>er</sup> AU SAMEDI 5

DÉCEMBRE

### Vente de livres au

### profit du Téléthon

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins

MERCREDI 2 DÉCEMBRE

### Sur les planches et la toile

Concert musiques de films par les élèves des conservatoires de Fleury-les-Aubrais et Saint-Jean-de-la-Ruelle - Guitare et chant

Ⓧ Auditorium Boris-Vian - 19 h

DU JEUDI 3 AU SAMEDI 5

DÉCEMBRE

### Marché de Noël

Ⓧ Place Abbé-Pasty

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

### Samy Thiébault - Caribbean Stories

Musique

Ⓧ La Passerelle - 20h30

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

### Club lecture

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins - de 10 h à 12 h

### Vers les sommets can't stop

Dans le cadre des samedis jeux proposé par la ludothèque

Ⓧ Ludothèque - Maison d'Anaïs et Thibault - de 10 h à 18 h

MERCREDI 9 DÉCEMBRE

### Concert autour de Noël

Par les élèves du conservatoire M.-Ravel - Orchestres à vents 1<sup>er</sup> cycle

Ⓧ Auditorium Boris-Vian - 18 h 30

### Antoine Peyron

One-man-show

Ⓧ La Passerelle - 19 h et 21 h

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

### Marché de Noël des Andrillons

Organisé par la maison pour tous Jean-Vilar

Ⓧ Centre commercial des Andrillons - de 14 h à 18 h

### Comme à la télévision

Dans le cadre des samedis jeux proposé par la ludothèque

Ⓧ Ludothèque - Maison d'Anaïs et Thibault - de 10 h à 18 h

### On marche sur la tête

Xavier Stubbe - Concert pour les mômes

Ⓧ La Passerelle - 15 h

JEUDI 17 DÉCEMBRE

### Chansons connues et à découvrir

Concert par les élèves du conservatoire M.-Ravel - Musiques actuelles et ensemble à cordes

Ⓧ Auditorium Boris-Vian - 19 h

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

### Noël de Lignerolles

Ⓧ Maison pour tous Jacques-Tati - 16 h 30

### Seriously Funny

Fair Play Crew - Danse et humour

Ⓧ La Passerelle - 20h30

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

### Noël à la piscine

Au programme: structure gonflable, parcours flottants et présence du Père Noël.

Ⓧ Piscine des Jacobins - de 14 h à 18 h

### Vive les vacances

Dans le cadre des samedis jeux proposé par la ludothèque

Ⓧ Ludothèque - Maison d'Anaïs et Thibault - de 10 h à 18 h

### Une nuit d'hiver

Spectacle de contes par Céline Harlingue - à partir de 3 ans

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins - 16h30

MARDI 22 DÉCEMBRE

### Après-midi festif

Mini-ferme / Structure gonflable pour les ados / Atelier créatif / Atelier pâtisserie

Ⓧ Maison pour tous Jean-Gabin - de 13 h à 18 h

## JANVIER

VENDREDI 8 JANVIER

### Panayotis Pascot

One man show

Ⓧ La Passerelle - 20h30

SAMEDI 9 JANVIER

### L'Ami (de mon ami)

Théâtre de l'Escabeau - Théâtre

Ⓧ La Passerelle - 15h

VENDREDI 15 JANVIER

### Jet Lag

Compagnie Chaliwaté - Théâtre visuel

Ⓧ La Passerelle - 20h30

## INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique**



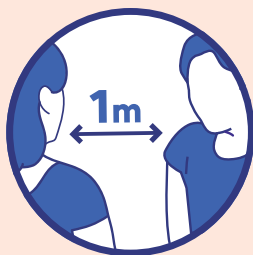
**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter**



**Éviter  
de se toucher  
le visage**



**Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres**



**Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades**



**Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas  
être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)